



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**À Paris, le 09.11.2020**

### **Face aux pratiques inacceptables de certaines enseignes succursalistes, la FNEA met en garde les étudiants et professionnels !**

*Depuis sa création il y a 7 ans, la FNEA défend l'ensemble des étudiants en audioprothèse. Aujourd'hui, forte de sa représentativité et de ses positions historiques, elle souhaite alerter les étudiants et professionnels face aux pratiques inacceptables de certaines enseignes succursalistes.*

Les bienfaits d'une prise en charge qualitative des troubles auditifs ne sont plus à démontrer. À ce titre, l'audioprothésiste a un rôle de santé publique essentiel, il est le garant de l'adaptation des aides auditives et de leur bonne observance. Cette dernière est liée à la compétence du professionnel de santé, qu'il acquiert suite à une formation reconnue et réglementée par le Code de la Santé Publique. Par conséquent, il est inacceptable de voir se répandre un certain nombre de dérives autour de la formation des audioprothésistes.

En effet, des parcours de formation alternatifs au Diplôme d'État, offrant une formation au rabais et délivrées par des sociétés à vocation strictement pécuniaire, se créent progressivement. La FNEA ne cesse d'alerter les pouvoirs publics à ce sujet<sup>1</sup>, promouvant des valeurs éthiques et déontologiques indispensables. Ces parcours ne permettent pas d'acquérir les compétences suffisantes à l'exercice de l'audioprothèse et sont donc dangereux pour la prise en charge des patients appareillés.

Désormais, c'est avec stupéfaction que la FNEA a découvert que des enseignes nationales succursalistes, représentant un nombre important de centres de correction auditive en France, offrent un parcours de formation de ce type au sein de leurs entreprises.

La FNEA et ses administrateurs, rattachés historiquement à ces enseignes par des liens de partenariats, ne peuvent aujourd'hui pas accepter de telles dérives. Depuis sa création, la FNEA mène une politique de partenariats qu'elle souhaite pérenne, répondant à ses valeurs éthiques et à ses convictions. Si de telles dérives se poursuivaient, la FNEA viendrait donc mettre un terme à ces collaborations.

**À moins de deux mois de la mise en place intégrale du "100% santé" en Audioprothèse, la FNEA demande l'arrêt immédiat de ces dérives. Étudiants, professionnels, la FNEA en appelle à votre sens des responsabilités, n'acceptez plus une formation au rabais et soyez les garants de l'évolution vertueuse de votre profession.**

<sup>1</sup> <https://www.fnea.org/2020/08/contournement-du-numerus-clausus-la-fnea-et-les-autres-formations-paramedicales-salarment/>

DEMOUY Théo  
Vice Président Général  
06 65 47 73 34

#### **CONTACT**

<https://www.fnea.org>

GIRAN Dylan  
Président  
06 73 90 72 82